Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère éducation nationale

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

DA 84

FICHE DE POSTE ENSEIGNANT EN CLASSE RELAIS

DIRECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE

Division de la Valorisation des Ressources Humaines

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC
Téléphone
04 90 27 76 20
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
gabriel.duboc
49 rue Thiers

84077 Avignon

Public accueilli :

La classe relais est destinée à accueillir un groupe de 6 à 12 élèves de collège entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages et se trouvant en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation.

Objectifs :

Dans le cadre de la circulaire n° 2006-129 du 21 08 2006 :
Le dispositif propose un accueil spécifique temporaire de ces jeunes, afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle. Son organisation vise un double objectif de resocialisation et de rescolarisation. Il doit essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages, favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences et l'acquisition d'une qualification reconnue.

Missions et tâches :

- Assurer les enseignements auprès d'élèves en voie de rupture avec le système scolaire (absentéisme, démotivation pour les apprentissages, comportement perturbateur, passivité et repli),
- Élaborer un projet pédagogique qui réponde à des objectifs de scolarisation et de socialisation.
- Faire connaître ce projet et promouvoir l'action de la classe relais auprès des collèges du bassin,
- Accompagner les équipes des établissements concernés dans la prise en charge de ce type d'élèves et assurer la liaison avec le collège d'origine de chacun des élèves admis dans le dispositif,
- Évaluer les acquis et rédiger les bilans pour rendre compte des actions engagées,
- Suivre l'élève dans sa période de réintégration au collège ou dans son nouveau parcours de formation,
- Favoriser le dialogue avec les parents,
- Construire le partenariat avec les associations, éducateurs, entreprises...,
- Animer les réunions d'équipe pluridisciplinaire,

Formation – expérience professionnelle :

Un professeur des écoles, de préférence titulaire du CAPASH ou du CAPSAIS option F ou ayant une expérience d'enseignement auprès d'élèves en difficulté, relevant de l'enseignement adapté ou spécialisé.